



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N°4 de 2005

Secrétaire Alain GUYADER T. de Sens Agglo tél : 03 86 83 72 06
E-Mail : alain.guyader@cp.finances.gouv.fr

L'ACTION PAYE

A ceux qui en doutaient encore les derniers jours de mars ont fait la preuve que **l'action paye** pour le public et pour le privé.

Il faut se rappeler l'arrogance de nos ministres il y a quelques mois quand les personnels et leurs syndicats demandaient notamment une augmentation des salaires.

Ce qui n'était pas possible le devient :

une nouvelle augmentation de la valeur du point de 0,8% en deux étapes : 0,5% le 1er juillet et 0,3% supplémentaire au 1er novembre.

Cette disposition permettra de couvrir l'inflation 2005, voire un peu au-delà, **mais le contentieux de 5 % des années 2000-2004 reste à régler.**

La mesure unilatérale pour 2005 est insuffisante mais cet acquis doit être mis sur le compte de la mobilisation des personnels. C'est la preuve que détermination et lutte unitaire sont les seules voies pour obtenir satisfaction.

une nouvelle unité de mesure

1 ca = 1m²

1 are = 100 m²

1 Guémare = 600 m²

NOTATION / EVALUATION : RECOURS

La CGT invite tous les agents à faire un recours contre cette nouvelle notation :

- bien sûr en premier lieu ceux qui se sentent largement et injustement pénalisés , lésés.... (croix baissées, appréciations mauvaises, injustes....)

- mais aussi les candidats à la liste d'aptitude à contrôleur qui n'ont pas toutes les croix dans « excellent », et tous les agents qui n'ont pas un avis favorable pour le changement de grade et/ou de corps (passage à ARP2, ARP1, C 1ère cl , CP, A ..),
- mais aussi tous les agents à qui l'on a dit toute l'année qu'ils sont « excellents » et qui n'ont aujourd'hui qu'un seul mois voir aucun mois d'avancement accéléré ,
- mais aussi tous ceux qui refusent le règne de l'arbitraire et de l'individualisme....basé sur des objectifs et la mise en concurrence des agents.....

Les élus CGT vous aideront à voir plus clair dans votre notation.

Après la notation du TPG, vous avez 2 mois pour déposer un recours, n'hésitez pas à les contacter pour le formuler .

Le syndicat national du Trésor CGT, dans le cadre de sa campagne nationale, publiera prochainement une tribune spéciale notation avec un modèle de recours .

COMPTE RENDU DES CAP DU 15 MARS

CAP LOCALE catégorie B :

Les élus CGT ont fait la déclaration suivante :

« Suite à l'ORE et aux suppressions d'emplois, le CTPL a donné un avis hier sur la modification des emplois implantés.

Nous n'avions donc pas 15 jours avant la CAP locale, les informations nécessaires pour préparer cette réunion .

Nous sommes tout à fait satisfait d'avoir empêché hier une suppression d'emploi de catégorie B à Joigny , mais comme nous l'avons dit d'autres postes souffrent d'un manque d'emplois comme Auxerre EH (ORE 14.87 et seulement 14 emplois implantés). Sur l'état récapitulatif l'emploi de l'équipe de remplacement communiqué hier, ce poste a connu 356 jours d'absence sans intervention de l'équipe de dépannage , seulement 83.5 jours d'auxiliaires.

Il y a un mélange entre emplois et gestion des emplois qui n'éclaire pas nos travaux d'aujourd'hui puisque certains changements d'implantations ont été motivés plus par la situation des effectifs que par des règles claires de prise en compte des charges de travail.

Nous souhaitons dans le cadre de cette CAP savoir si vous avez reçu le rapport de stage en vue de la titularisation au 1^{er} mars d'un contrôleur stagiaire de la T Auxerre Banlieue .

Nous proposons la mutation de madame Gillot à Avallon et de madame Decocq (depuis 5 ans à la Paierie) à Toucy à 18 km de son domicile. »

Suite au CTPL et aux modifications intervenues l'administration nous a donné un nouveau document récapitulant la situation des effectifs de mars implantés et réels. Il fait apparaître les déficits suivants en catégorie B :

Auxerre EH = **-1.20**,
Avallon = **-0.50**,
Isle sur Serein = **-0.20**,
Joigny = **-1.40**,
Toucy = **-1**,
Vézelay = **-0.20**,
Auxerre Banl = **-0.20**,
Paierie = **-0.20**,
Pont sur Yonne = **-0.50**,
et sur la TG :
au CEPL = **-0.10**,
à la Dépense = **-0.20**
et pour l'équipe de
renfort en résidence à
Auxerre = **-1**.

Certaines seront en
partie comblées
prochainement :
à Migennes = **-1**
(**Annie Terrats** arrive
de St Florentin au
1/4/05 et y est
remplacée par **Cécile
Schegg** au 1/5/05),
Sens Muni = **-1,60**
(**Frédéric Hardion**
arrive au 1/05/05),

et à la TG :
comptabilité = **-1.20**
(**Jean Claude Aubert**
arrive au 1/05/05),
serv logistique = **-1.20**
un agent de la DRIRE
privatisée arrive au
1/06/05,
au recouvrement = **-1**
(**Jérôme Meslin** arrive
au 1/05/05).

Le directeur :

- a rappelé qu'il n'y aurait pas de mutation d'office pour régler les éventuels surnombres qui se résorberont au fil du temps.
- a indiqué qu'un agent de la DRIRE ira au service logistique de la TG au 1/06/05 (c'est suite à la privatisation du service contrôle des véhicules de cette administration)
- a répondu Oui pour Joigny, il y avait une anomalie que l'on a rectifié lors du CTPL.

Le contrôleur stagiaire aura une prolongation de stage de 6 mois dans un autre poste non connu à la date de la CAP locale. La CGT a fait part de son étonnement l'agent n'en étant pas encore informé et n'ayant pas eu d'observations au cours du stage.

Mouvement proposé par la direction : Mme Bardot ira de Brienon dans l'équipe ERD en résidence à Auxerre.

Des vacances en B ne peuvent être comblées car il y a des surnombres en C dans ces postes.

Pour les difficultés rencontrées à la T Auxerre EH exposées longuement par notre camarade , l'administration a reconnu les problèmes de ce poste et le TPG a retenu l'appel au secours. Le directeur contactera le comptable à ce sujet.

Vote pour à l'unanimité sur le mouvement proposé..

Siégeaient pour la CGT : Agnès MOZETIC (CP T. Auxerre EH)
Mauricette COSTE (C1 T. Sens Municipale)
Alain GUYADER (CP T. Sens Agglo)

CAP LOCALE catégorie C :

Les élus CGT ont fait la déclaration générale suivante :

« Suite à l'ORE et aux suppressions d'emplois, le CTPL a donné un avis hier sur la modification des emplois implantés.

Nous n'avions donc pas 15 jours avant la CAP locale, les informations nécessaires pour préparer cette réunion et ce d'autant plus que de nombreuses transformations d'emplois de C en B ont supprimé les vacances d'emplois en C.

La CGT condamne l'affectation sanction de Vincent Mineau à Sergines , poste créé hier . Cet agent de service qui a fait l'effort de passer le concours se voit pénalisé dans son affectation, loin de chez lui alors que précédemment tous les lauréats de la liste d'aptitude à contrôleur ont été nommés sur place en surnombre. Certains surnombres existent encore aujourd'hui.

Ceci est d'autant plus anormal qu'il y avait possibilité de le nommé sur Auxerre comme il le souhaitait , (on voit moins 1.2 au service DSF, il y a un départ à la Paierie par exemple), sans pénaliser Sergines qui serait resté dans la même situation , avec l'aide de l'équipe de remplacement en attendant les prochaines nominations.

De plus, il paraît anormal de privilégier les arrivées en mutation par rapport aux agents du département, même si l'on reconnaît qu'il peut y avoir des refus dans ces dernier cas .

Nous demandons un engagement précis de votre part pour qu'il revienne près de chez lui le plus rapidement possible et qu'il ne soit pas bloqué dans ce poste jusqu'à ce qu'un agent daigne y aller. »

Comme précédemment l'administration a actualisé les effectifs, le document donnait les vacances suivantes en catégorie C :

Bléneau = -0.20,
Brienon = -1,
Charny = -0.20,
Courson = -2
(Mr **Ratisbonne** arrive
au 1/04/05),
l'Isle sur Serein = -0.20,
Saint Florentin = -0.20,
Saint Sauveur = -0.30,
Tonnerre = -0.30,

Vermenton = -0.20,
Vézelay = -0.20,
Auxerre Banl = -0.40,
Cerisiers = -1,
Sergines = -1 (Vincent
Mineau arrive au
1/04/05),
Villeneuve
l'Archevêque = -0.50,

Et sur la TG :
à la compta = -1(Maria
Manuela **Bourgeois**
arrive au 1/06/05),
DSF = -1.20,
Personnel = -0.20,
recouvrement = -0.40,
EDR = -1.

Décisions prises par l'administration :

- 3 agents affectés dans le département à l'issue de l'ENT C :
 - M Ratisbonne à Courson au 1^{er} avril
 - Vincent Mineau à Sergines le 24 mars
 - M Bérenguer à Courson le 1^{er} juin
- 1 agent arrive au 1^{er} avril : Mme Harnist Aurélie et sera affectée à Brienon.
- 2 agents du service de la redevance ont été affectés à la TG service recouvrement au 1^{er} mars : Mmes Aguilar et Sublet.
- un agent contractuel a été recruté à la TG au 1^{er} mars comme agent des services techniques stagiaires .
- une seule mutation interne : M Mouillefarine de Courson ira dans l'EDR.

La CGT a soulevé le cas de Mme Amneter (TG Compta) a qui l'on refuse le temps partiel et qui demande un changement de service pour pouvoir prendre un temps partiel à 50% à son retour de congé de maternité (3 enfants).La direction comprend notre position mais a été ferme sur la nécessité de service.

VOTES : administration et FO : pour , la CGT : abstention.

Siégeaient pour la CGT : Clara LAINELLE (ARP2 T. Charny)
Evelyne FEGEL (ARP2 T Sens Municipale)
Régis HIVERT (ARP1 T. Vermenton)

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 17 MARS 2005 (D.S.F AUXERRE)

Dès l'ouverture de la séance, la CGT a déposé une pétition sur l'augmentation du ticket restaurant de 4,88 € à 6 € voire 7 €.

Cette pétition a été signée par **440 agents** des différentes administrations des Finances de l'Yonne, donc **plus de 60%** sur la base de 725 bénéficiaires de tickets en 2004.

Cette initiative CGT a été approuvée par les autres organisations syndicales présentes : FO et FDSU.

-1° sujet à l'ordre du jour : l'approbation du PV du 23 Novembre 2004 à l'unanimité .

Ensuite Françoise Pic a présenté son rapport d'activité sous les différents thèmes que recouvrent l'Action Sociale :

- En **1° lieu**, elle a énoncé les dépenses de la Délégation, en terme de personnel, location , entretien de véhicule, frais de déplacements de l'assistante sociale et du médecin. S'agissant du local abritant la délégation, il faut savoir que l'immeuble a été proposé à la vente et donc le projet de travaux pour accès aux handicapés, à hauteur de 110000€ n'a pas été retenu.

- En **2° lieu**, elle a développé le Budget BIL 2004 qui s'articule autour de 3 rubriques connues : Arbre de Noël, réunion annuelle des Retraités, Amitiés Finances . Les autres actions telle que les consultations juridiques, sophrologiques et actions de dépistage par Hémocult nous ont aussi été présentées.

- En **3° lieu**, le bilan de la Médecine de Prévention a été exposé, avec un rapport d'activité du Dr Martinot , bilan quantitatif (nombre de visites effectuées, de vaccinations) et les différentes actions de Prévention faites en 2004 : cancer du sein, cancer du poumon, maladies inflammatoires, digestives et information Tabac.

Le Dr Martinot souhaiterait un ordinateur portable avec Logiciel (1500€ le portable et 900€ le logiciel). Cet achat n'est pas de la compétence du CHS et la DPMA réfléchit.

La CGT avait demandé un 2° médecin car le Dr Martinot ne peut faire plus de 20h sur les 60 possibles , pas de recherches effectuées en 2004 .

- En **4° lieu**, 13 agents ont bénéficié d'aides pécuniaires limitées à 2000€ et 3 prêts sociaux ont été accordés en 2004.

Au niveau restauration, pas de projets de restauration collective, donc usage important du ticket restaurant sur le département, d'où l'impact de la pétition pour augmenter son tarif. Pour l'activité « Tourisme Social », les différentes formules pour famille ou les séjours d'enfants sont connus et appréciés par les agents qui bénéficient plus ou moins de subventions.

Le rapport d'activité 2004 a donc été approuvé à l'unanimité.

Question importante à l'ordre du jour : le rapport d'activité de Melle Paris, l'assistante sociale . Elle nous a présenté sa mission , par catégorie d'âge, de sexe, d'agents (actifs ou retraités), dans les différentes administrations, et la composition des familles rencontrées .

Elle est intervenue en 2004 auprès de 113 personnes, à 36% pour des problèmes familiaux, 23% pour des raisons financières, et 11% pour des cas professionnels .

Dans sa présentation, il est facile de détecter son sérieux professionnel, sa démarche très discrète mais efficace, et toujours guidée par le souci d'aider la personne sans l'agresser et dans le respect de son intimité .

Quel que soit le problème rencontré, nous vous invitons donc à la contacter et le plus tôt possible. Elle peut intervenir sur le lieu de travail, pour un problème collectif .Elle dirige ,le cas échéant, vers le bon interlocuteur(avocat, médecin) et fait le suivi régulier et constant d'une personne(quand il s'agit d'une assistance budgétaire),toujours avec beaucoup de diplomatie et de confidentialité.

Après le bilan de 2004, le comité a abordé le budget 2005 pour la Délégation. Ce budget de 24400€ se répartit entre l'Arbre de Noël (13300€), la réunion des Retraités (2000€), Amitiés Finances (800€), le BIL(6300€) et Action/Prévention (2000€).

Pour mémoire , les dotations respectives en 2004 étaient de 13800.00€,1500.00€,1000.00€, 6910.00€ y compris les actions de prévention soit un total de 23210 euros.

Nous avons eu une présentation détaillée, avec dépliants et accessoires . Il faut savoir que les enfants de nos agents « berkanis » auront un cadeau de Noël.

Pour le tourisme social, les inscriptions aux séjours d'enfants cet été, sont possibles pour les familles en difficulté financière La Délégation peut faire des propositions à la baisse sur la participation laissée à la famille.

Pour les enfants handicapés, il existe des structures très adaptées pour les recevoir avec présence d'un animateur qui suit l'enfant dès la veille du départ.

Emission d'un vœu par le comité à faire remonter à l'EPAF pour la surveillance de la date d'édition des brochures de vacances EPAF(retard de 15 jours par rapport à d'autres départements).

Les prêts bonifiés passent à 17000€ auprès de la Ste Générale :BFM à compter du 1^{er}Janvier 2005.

Les Actions de Prévention 2005 prévues :

- radios pulmonaires faites dans un camion « Colombus » sur les sites de Sens, Joigny, Tonnerre, Avallon le 26 Avril 2005 et sur Auxerre au Centre d'examen de Santé avec plusieurs dates possibles. Les résultats seront envoyés au Dr Martinot.
- Les maladies cardio vasculaires avec le Dr Mourot au CH d'Auxerre et le 7 et 21Juin après midi à la Mutualité Française.
- Prospectives année 2006 :Diabète.

Ces actions avaient été proposées au CDAS de Novembre 2004.

Selon la formule, l'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée vers 11h50

Rendez vous est pris pour l'Automne avec une réunion l'après midi et non le matin pour permettre aux organisations syndicales de la préparer .

Pour la CGT siégeaient :

- titulaires : Didier Bourigault (douanes)et Mauricette Coste (trésor)
- suppléantes : Nathalie Zelmat (DGI) et Chantal Duchesne (trésor)

**Vous pouvez consulter le site internet local de la section CGT
Trésor de l'Yonne : taper <http://www.tresor.cgt.fr/89>**

Pour recevoir toutes les informations CGT

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la T de Sens Agglo :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: @cp.finances.gouv.fr
les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le



BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :